

REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 000 – Vol.4 - Décembre 2023

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuestissions.bf>
lestissions@revuestissions.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – N°000 – Vol.4 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-752

Table des matières

La parole proverbiale, un savoir-dire pour un savoir-être face aux crises ... Boukary BORO	13
Appropriation du discours théâtral par les communautés de base comme stratégie d'auto-développement ... Pingdewindé Issaka TIENDRÉBÉOGO	37
Le mariage dans le conte « Le lièvre et le crapaud » ... Moumouni ZOUNGRANA	55
Alougbine Dine : une omniprésence dans le théâtre béninois post-1990 ... Dédjinnaki Romain HOUNZANDJI	77
Particularités du marqueur prédicatif tí gée bàa du bisa barka ... Issifou TARNAGDA	101
Tension et poéticité : l'écriture de la tension dans « Rien à prouver » (R.A.P) de Smarty ... Kouaman IDO	121
Tourisme et aménagement urbain : la mise en scène touristique de la ville de Ouagadougou ... Soumaïla MARÉ, Assonsi SOMA ...	143
Pour une Afrique des libertés ... Mafa Georges ASSEU, Oi Kacou Vincent Davy KACOU	159
Du rôle médiateur de l'engagement scolaire dans le rendement des élèves du Burkina Faso ... Ardiouma OUAÏTARA	177
Approche socioanthropologique et évaluative du processus de réforme des écoles coraniques en république Tchad ... Gondeu LADIBA, Dangbet ZAKINET, Mahamat MEY MAHAMAT ...	203



Tourisme et aménagement urbain : la mise en scène touristique de la ville de Ouagadougou

Tourism and urban planning: the tourist staging of the city of Ouagadougou

Soumaïla MARÉ, *Assistant*
Centre universitaire de Gaoua
Assonsi SOMA, *Maître-Assistant*
Université Joseph KI-ZERBO

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Pour citer cet article

MARÉ Soumaïla, SOMA Assonsi, 2023, « Tourisme et aménagement urbain : la mise en scène touristique de la ville de Ouagadougou », Revue LES TISONS (RISHS), Vol.4, N°000, Décembre, p. 143-157.

Résumé : Le phénomène touristique ne pouvait rester pendant longtemps ignoré par l'aménagement urbain. Le développement fulgurant du tourisme ces cinquante dernières années, en dépit des différentes crises conjoncturelles mondiales ou sectorielles, a poussé à la naissance d'un phénomène nouveau, loin de la recherche des curiosités habituelles : les déplacements touristiques se concentrent de plus en plus vers les villes avec des parcours culturels et historiques tracés le long des vieilles villes, des monuments et des lieux pittoresques ou chargés de symboles et d'histoire. Le tourisme se transpose de plus en plus dans les référentiels d'urbanisme et les villes intègrent davantage la visite comme un enjeu d'aménagement. Ouagadougou fait partie des villes africaines ayant intégré la mise en scène des places et des rues comme une action conférant une identité à la cité. Capitale du cinéma africain du fait de l'organisation du plus prestigieux festival du cinéma du continent, Ouagadougou jouit également aujourd'hui du label « ville créative » de l'UNESCO. Cette image s'incorpore petit à petit dans la construction de l'image de la capitale du Burkina Faso à côté des monuments historiques érigés, de sorte à créer une « âme » à la cité et à donner au visiteur, un séjour fondé sur une expérience de découverte unique.

Mots-clés : Tourisme, Scénarisation, Aménagement, Attractivité, Monuments

Abstract:

The tourist phenomenon could not remain ignored by urban planning for long. The meteoric development of tourism over the last fifty years, despite the various global or sectoral economic crises, has led to the birth of a new phenomenon, far from the search for the usual curiosities. Tourist travel is increasingly concentrated towards cities with cultural and historical routes traced along old towns, monuments and picturesque places or places full of symbols and history. Tourism is increasingly transposed into urban planning standards and cities are increasingly integrating visits as a planning issue. Ouagadougou is one of the African cities that have integrated the staging of squares and streets as an action giving an identity to the city. Capital of African cinema due to the organization of the most prestigious film festival on the continent, Ouagadougou also now enjoys the UNESCO "creative city" label. This image is gradually incorporated into the construction of the image of the capital of Burkina Faso alongside the historical monuments erected, so as to create a "soul" for the city and to give the visitor a stay based on a unique discovery experience.

Keywords: Tourism; Scenarisation, Development, Attractiveness, Monuments

Introduction

L'aménagement urbain et la construction des villes s'est progressivement et vite affranchie des schémas traditionnels d'agencement purement fonctionnaliste des lieux et des installations. La recherche de l'esthétique et la prise en compte de la médiation culturelle sont de plus en plus une préoccupation majeure de l'architecte et de l'aménageur pour créer une image voulue de la ville. La praxis de l'aménagement des villes met en évidence l'utilisation de l'espace public, accessible et fréquenté par tous, comme élément principal d'intervention et de transformation. L'espace public a cessé d'être un espace neutre et est devenu une scène qui participe à la création de l'image de la cité. Ainsi, pour Vincent Vlès, Berdoulay Vincent et Clarimont Sylvie, les espaces publics urbains fabriquent l'image première d'une ville (V. VLES et al., 2005).

La place de l'art et du patrimoine culturel est indiscutable dans cette action volontariste de mise en scène de l'espace public. En plus de rechercher la beauté des lieux, il devient nécessaire de trouver un sens à l'ornement de l'espace public et de ses abords, de sorte à fournir au visiteur ou au passant une expérience alimentée par l'harmonie d'intégration, les symboliques culturelle, historique ou identitaire. Pour des villes anciennes comme Barcelone et Venise, l'évidence de ces combinaisons a fini par créer une réputation touristique de ces destinations. Les villes africaines étant par contre des destinations touristiques récentes, pour la plupart, il devient intéressant de s'interroger sur la construction de cette image par la mise en scène de l'espace public urbain.

Particulièrement, cette étude se penche sur le cas de la capitale Ouagadougou en analysant le processus de scénarisation qui s'est révélé immédiatement au lendemain de l'avènement de la Révolution et qui fait une part belle à l'art, à l'histoire politique et aux éléments du patrimoine culturel identitaire. La question principale à laquelle s'est intéressée cette étude a été de savoir si l'occupation de l'espace public par des monuments relève d'une action fortuite d'embellissement ou d'une volonté manifeste de mettre en scène des éléments physiques afin de donner un sens au parcours de la ville. En d'autres termes, l'aménagement urbain de la ville de

Ouagadougou a-t-il intégré la place publique comme un espace de mise en scène du patrimoine culturel ? la monumentalisation de la ville participe-t-elle à la médiation touristique de l'espace urbain à Ouagadougou ?

L'analyse des éléments de vue qui caractérisent l'espace public, devrait permettre d'appréhender et d'apprécier, à côté des éléments de beauté, la cohérence de la mise en scène et la construction d'une expérience de visite de la capitale. L'objectif principal de ce travail est d'analyser la mise en scène culturelle et touristique dans la commune urbaine de Ouagadougou en lien avec l'aménagement urbain. Il s'agit particulièrement de décliner la monumentalisation de la ville, de mettre en relief le contexte politico-historique dominant dans sa scénarisation et de cerner la nécessité d'une mise en tourisme de ces espaces publics de la ville.

L'étude a privilégié une démarche qui s'est appuyée sur la collecte de données qualitatives et quantitatives mais elle a surtout intégré l'observation et l'évaluation mentale pour la lecture de l'espace public. Une revue de la littérature a permis d'établir l'état de l'art sur le sujet en collectant les informations de source documentaires qui ont été analysées et croisées avec les données primaires recueillies lors d'interview auprès de cibles identifiées. L'analyse de la monumentalisation de la ville (1) a mis en relief le contexte politique historique dominant dans la scénarisation de la ville (2) qui a pourtant tenu compte des nécessités d'une mise en tourisme de ces espaces publics (3).

1. La « monumentalisation » de la ville

Parmi la septantaine de sites touristiques que compte la commune de Ouagadougou, figurent des monuments à caractère touristique. Le recensement réalisé dans le cadre de ce travail fait état de vingt-sept (27) monuments réalisés dans des espaces publics. Le tableau ci-dessous donne la liste des monuments répertoriés :

Tableau 1: Monuments dans les espaces publics de Ouagadougou

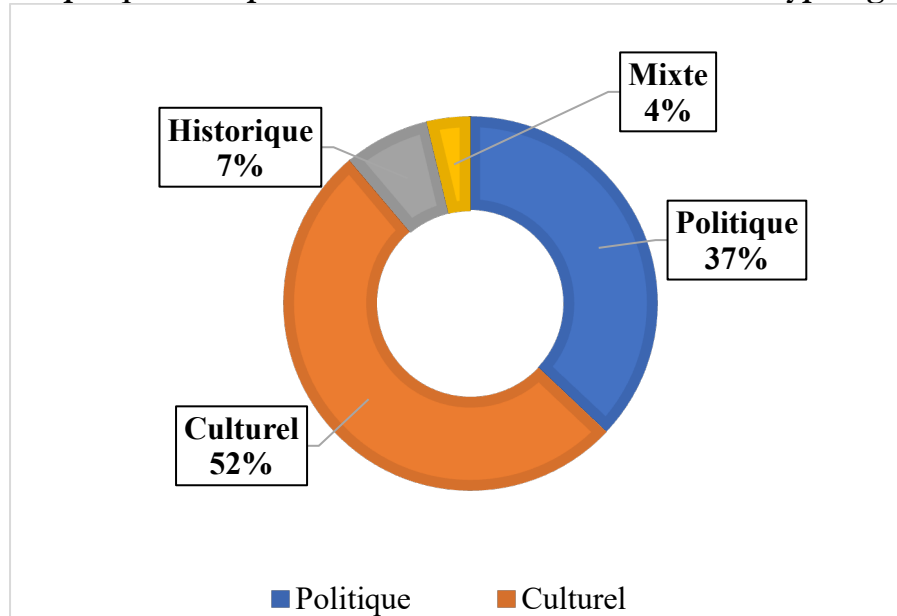
Monuments/places	Caractère /Portée	Année de réalisation ou de réception de l'ouvrage
Place de la nation	Politique	1984
Place des cinéastes africains	Culturel	1987
Place Naaba-Koom	Historique	1986
Princesse Naomie	Politique	2007
La verseuse d'eau	Culturel	1987
Monument du forestier	Culturel	1992
Rond-point des Nations-unies	Politique	1984
Monument « Ronde d'esprits »	Culturel	1997
Mémorial aux héros nationaux	Politique	2002
Monument de la femme	Culturel	2005
Monument de la mère et l'enfant	Culturel	1987
Monument de la princesse Yennenga	Historique	1984
Monument des martyrs	Politique	2002
Monument du semeur de savoir et des cultures	Culturel	2003
Monument en hommage aux agriculteurs	Culturel	2007
Monuments « résurrections " (ensemble)	Culturel	2004
Monuments de l'espace des loisirs	Culturel	ND
Monuments des droits humains	Politique	2010
Place de l'Olympisme	Culturel	1997
Place de l'Union Africaine	Politique	2013
Place du 2 octobre	Politique	1984
Place du Grand Lyon	Politique	2000
Monument batailles du rail	Politique/Historique	1985
Poupée bicéphale ou grande poulie	Culturel	1986
Place de l'architecte	Culturel	2021
Mémorial Thomas SANKARA	Politique	2020
Fresques sur les murs des lycées Zinda et Nelson (projet Bolbo)	Culturel	2005

Source : Enquête-terrain, 2023

Les monuments à caractère culturel représentent plus de 51% des monuments érigés dans la ville et retracent des pans de la vie quotidienne dans la capitale, des symboles de valeurs culturelles reconnues comme partagées par les citoyens (Cf. Graphique 1).

Les monuments à caractère politique représentent 37,04% des monuments érigés dans la ville. Ils mettent en scène les événements politiques majeurs du pays (Cf. Photo 2) mais aussi un discours politique engagé avec une orientation de sensibilisation et d'adhésion (Cf. Photo 1).

Graphique 1: Répartition des monuments selon leur typologie



Source : Enquête-terrain, 2023

Photo 1: Rond-point du 02 octobre



Légende : Le 02 Octobre 1983, Le Président du Conseil National de la Révolution, Thomas SANKARA, prononce un discours historique sur les orientations de la nouvelle politique de la Révolution burkinabè. Le 02 octobre 1984, jour du premier anniversaire de ce discours d'orientation politique (DOP), un monument est érigé pour la commémoration et l'affirmation de l'engagement progressiste et révolutionnaire

Source : S. MARE, 2023

Une autre illustration du caractère politique affirmé est le monument des martyrs (Cf. Photo 2). Achevé en 2002, ce monument situé dans la capitale est la réalisation d'un engagement présidentiel. En effet, lors de la célébration de la première journée nationale du Pardon, le chef de l'Etat avait pris l'engagement de la construction d'un mémorial pour les martyrs et d'un autre pour les héros nationaux. Ces monuments devraient symboliser la volonté du peuple Burkinabè à aller de l'avant, à se pardonner et à se réconcilier avec lui-même après la série d'assassinats politiques qu'a connue le pays depuis 1960²¹. L'histoire retient que l'organisation de cette Journée Nationale du Pardon (JNP) est intervenue sur recommandation du Collège des sages, organisme ad hoc mis en place par le Président.

²¹ Extrait du discours prononcé le 30 mars 2001 par Blaise COMPAORE, Président du Faso : « Peuple du Burkina Faso, en cet instant solennel, en notre qualité de Président du Faso assurant la continuité de l'État, nous demandons pardon et exprimons nos profonds regrets pour les tortures, les crimes, les injustices, les brimades et tous autres torts commis sur des Burkinabè par d'autres Burkinabè, agissant au nom et sous le couvert de l'État, de 1960 à nos jours ».

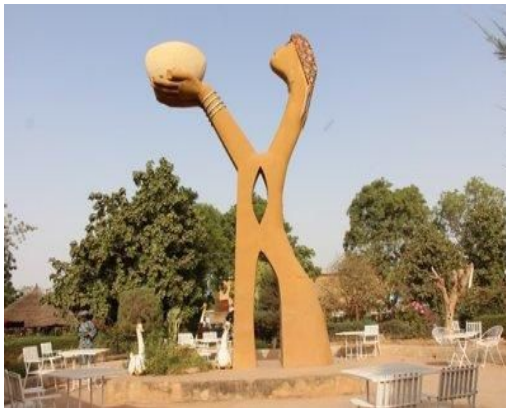
Photo 2: Monument des martyrs



Source : A. SOMA, 2023

La troisième catégorie des monuments est constituée par ceux à caractère historique. Ils ne représentent que 7,41% des monuments. Il s'agit de monuments rappelant soit des faits de l'histoire du Burkina Faso (Cf. Photo 3) soit des légendes ancrées dans la croyance populaire (Cf. Photo 4).

Photo 3: Place Naba Kom



Source : A. SOMA, 2022

Légende : *En hommage au rôle important joué par Mogho Naba Koom I dans la prolongation des rails jusqu'à Ouagadougou, l'espace situé en face de l'entrée principale de la gare fut baptisé « Place Naba Koom I ». En 1986 ce monument dit de l'hospitalité a été installé au centre de la place. Il représente une femme Peulh qui offre aux hôtes de la ville de Ouagadougou en général et aux voyageurs arrivant par le train en particulier, laalebasse de la traditionnelle bienvenue.*

Photo 4: Princesse Yennega



Légende : *Monument
réalisé en 1987 représentant
Yennega, héroïne princesse
du DAGOMBA et mère de
OUEDRAOOGO,
ancêtre des Mossé*

Source : S. MARE, 2023

2. Un contexte politico-historique dominant

La prise en considération de la date de réalisation des monuments fait apparaître essentiellement une chronologie révolutionnaire et post révolutionnaire.

2.1. Les monuments de la Révolution

Dix des monuments les plus emblématiques de la capitale ont été réalisés entre 1984 et 1987, période marquée par le passage du Conseil National de la Révolution (CNR). En effet, c'est le coup d'Etat du 4 août 1983 qui a consacré l'avènement du CNR au pouvoir avec le capitaine Thomas SANKARA à sa tête. Le projet politique du CNR est « une révolution d'inspiration marxiste qui marque la naissance d'une politique très affirmative sur de nombreux plans et très spécifiquement dans le domaine des politiques urbaines. Ouagadougou va devenir une sorte de laboratoire urbain pour tester, asseoir et ancrer la révolution par la transformation profonde des paysages urbains » (P-E. MEYER, 2008, p. 36). Dans cette logique,

entre 1984 et 1987, dix monuments vont être réalisées dans la capitale pour diffuser l'idéologie révolutionnaire (P-E. MEYER, 2008, p. 36).

Le trait caractéristique majeur de ces monuments de la Révolution est l'usage du style figuratif avec une part importante à la dimension iconique et des figures anthropomorphes (J. YARABATIOULA et A. YAMEOGO, 2022, p. 359). Des personnages sont incorporés dans sept des dix monuments de la Révolution décorant l'espace public de la capitale. Pour Jacob. YARABATIOULA et Arouna YAMEOGO (2022), ces monuments et cette prédominance des figures humaines qui les caractérise sont porteurs de l'idéologie révolutionnaire qui se diffuse mieux ainsi auprès d'une population majoritairement féminine, paysanne et analphabète.

L'examen de ces monuments fait apparaître un ensemble de mise en scène rappelant tantôt l'histoire héroïque revendiquée des peuples du Burkina Faso à travers des monuments comme la statue de la princesse YENNEGA (Cf. Photo 4) ; ou les valeurs culturelles fondamentales caractérisant les Burkinabè comme le monument de la Bataille du rail (il traduit l'abnégation au travail du Burkinabè et l'aspiration au progrès par le désenclavement des villes et des campagnes) ou le symbole de l'hospitalité à la Place Naba Kom (Cf. Photo 3). La ville est ainsi sculptée et moulée à l'âme de la Révolution et les artères principales participe à la diffusion de l'idéologie révolutionnaire.

2.2. Les monuments post révolution

Ils ont été réalisés à partir de 1992, après un retour à la vie constitutionnelle et à la démocratie. Ces monuments sont caractérisés par leur dominance culturelle et politique. L'histoire politique du pays y est suffisamment matérialisée avec des monuments à l'honneur des Martyrs, des Héros nationaux ou des femmes (Cf. Photos 5 et 6). La ville se présente comme un grand présentoir affichant ses héros et ses martyrs.

Photo 5: Mémorial aux héros nationaux



Source : A. SOMA, 2023

Photo 6: Mémorial Thomas SANKARA



Source : A. SOMA, 2023

En outre, une dizaine de monuments dressés dans des places et artères de la ville retracent le quotidien du Ouagavillois²². Trois projets majeurs soutenus par le ministère en charge du Tourisme et la mairie de Ouagadougou ont essentiellement permis de mobiliser les artistes pour la « décoration » de la ville. D'abord il y eut entre 1997 et 1998, sous le ministre chargé du Tourisme Mahamoudou OUEDRAOGO, le projet d'acquisition d'œuvres d'art pour la décoration des espaces publics. Ce projet a permis d'acquérir par la voie de la commande publique plusieurs œuvres de plasticiens burkinabè.

L'objectif visé était non seulement de soutenir l'économie créative mais surtout de donner un aspect attrayant à des lieux jadis indifférents. Ensuite il y eut en 2004, le projet « Résurrection » qui a permis de redonner vie à plus d'une vingtaine d'arbres morts par des sculptures représentant des scènes de vie ou des traits culturels des communautés ethnoculturelles du Burkina Faso. Enfin est intervenu en 2005, le projet « *Bolbo* » « Badigeonnage » en langue locale *Mooré*. Il s'agissait pour sept artistes peintres regroupés au sein d'une équipe soutenue par le ministère en charge de la Culture, de peindre les murs du lycée Philippe ZINDA KABORE et du Collège d'Enseignement Technique de Ouagadougou (CETO).

Des scènes de la vie quotidienne et des images de sensibilisation aux maux de la société ainsi que le rappel de valeurs culturelles fondamentales sont représentées sur les murs intérieurs et extérieurs de ces établissements pour « créer de l'animation dans la ville » (A. KAYORGO, 2005).

3. La scénarisation de la ville, un enjeu touristique majeur

L'aménagement des villes a très vite intégré les nouvelles configurations du tourisme qui inclut de plus en plus les parcours et les visites de lieux typiquement urbains. Comme le soulignent assez aisément Vincent VLES et Sylvie CLARIMONT, « L'oxymore traditionnel "tourisme urbain" s'efface peu à peu tandis que le

²² Gentillet donné à l'habité de Ouagadougou. Mais l'appellation commune et populaire reste Ouagalais pour tous ceux qui sont familiers à la capitale du pays.

tourisme apparaît désormais dans les référentiels de l'urbaniste » (V. VLES et S. CLARIMONT, 2010). La construction et l'aménagement de la ville ne s'effectuent plus selon un schéma purement fonctionnaliste. On y ajoute la recherche de l'esthétique et l'agencement des objets de sorte à y laisser la place pour l'appréciation de « l'image de la ville ». C'est la création d'une « âme de la cité » et le séjour est dès lors vécu comme une découverte, une façon de voir, de sentir, de projeter qui permet de comprendre, de défricher ou d'expliquer l'altérité (V. VLES et S. CLARIMONT, 2010). L'aménagement de l'espace public participe à la création de cette image et à la construction de ce voyage touristique. Les espaces publics urbains fabriquent l'image première des villes touristiques (V. VLES et *al.*, 2005).

La scénarisation de la ville prend tout son sens dans une démarche de mise en tourisme des différentes richesses et d'une amélioration des performances en matière de tourisme, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la durée de séjour, de la dépense journalière et du taux d'occupation des établissements. En 2004, dans le cadre de la tenue du 10^{ième} sommet de la Francophonie à Ouagadougou en 2004, un vaste chantier de scénarisation de la ville a été engagé par la municipalité. Une équipe d'artistes plasticiens a été mobilisé pour mettre en relief sur des arbres morts, des scènes et des sculptures participant à l'embellissement de la ville. L'inspiration et le choix des artistes ont porté sur des représentations de l'animation de la vie quotidienne.

Un tel objectif ne saurait être réalisé sans une diversification de l'offre, y compris urbaine, et la construction d'une image forte de la destination. Les espaces publics offrent cette possibilité et c'est du moins, la tendance qui se dessine pour les destinations cherchant une démarcation avec le tourisme traditionnel rural et les développements récents et l'économie mondiale du tourisme.

Planche photographique 1: Mise en scène des rues dans le cadre du projet "Résurrection"



Source : S. MARE, 2021

Conclusion

L'espace public n'est pas un espace neutre. Il est chargé de sens et la mise en scène qui en est faite est un exercice volontariste. Pour la ville de Ouagadougou, deux grandes périodes ont marqué cet exercice : la période révolutionnaire et celle post révolution. En effet, sur la période 1984-1987 dix monuments ont été dressés dans l'espace public de la capitale. L'analyse sémiotique montre que sous des formes diverses, sont diffusés des messages d'adhésion à l'idéologie révolution ou de promotion de valeurs culturelles. La période post révolutionnaire elle, est surtout marquée par une volonté de graver l'histoire politique du pays dans l'espace public.

Cette scénarisation a toutefois pris en compte les besoins esthétiques et d'attractivité de la ville. Il reste ainsi évident que l'aménagement urbain ne saurait ignorer l'espace public et la mise en scène relève d'un exercice volontariste qui cherche à mettre en évidence les rapports entre espace, sens et perception. C'est d'ailleurs tout l'intérêt en tourisme, pour un visiteur qui dans ses découvertes, décrypte le sens profond des lieux et construit son expérience de la

ville à travers des scénarii de lecture de l'espace publics permettant une découverte touristique.

Bibliographie

KAYORGO Agnan, 2005 : « Opération Bolbo" : Des artistes font parler le mur du Zinda », 3p <https://m.lefaso.net/spip.php?article5511> , consulté le 10 avril 2023 à 22h11.

MEYER Pierre-Erwann, 2008 : L'impact de la Révolution de 1983 In : *Ouagadougou (1850-2004) : Une urbanisation différenciée*, Marseille : IRD Éditions, p. 39-48.

VLES Vincent, 2005 : *L'aménagement touristique durable du territoire*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 483 p.

VLES Vincent, BERDOULAY Vincent et CLARIMONT Sylvie (dir.), 2005 : *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Rapport final de recherche, 97 p.

VLES Vincent, CLARIMONT Sylvie, 2010 : « Espaces publics touristiques urbains et développement durable : Principes d'aménagement, usages et tensions. Une analyse à partir du cas de Barcelone (Espagne) » in *Les Cahiers du développement urbain durable*, Observatoire universitaire de la Ville et du Développement durable, URBIA, p. 11-28.

YARABATIOULA Jacob et YAMEOGO Arouna, 2022 : Monuments de la Révolution burkinabè : caractérisations iconographiques et idéologique, in *Revue DELLA/ AFRIQUE SAG*, vol.4, n°10, tome 3, août 2022, p. 358-370.